

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

L'an 2026, le 18 Mai à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 12/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/05/2026.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BOISSON Valérie, BONNORON Christine, HAMON Marilyne, LOISEAU Marine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VERGNET Marine, MM : CALDERON Stéphane, DROUET Patrick, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard, TRICOIRE Mathieu, VARACHAUD Yannick

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous préfecture de Cognac  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

**A été nommée secrétaire** : Mme BOISSON Valérie

### 2026-07-02 – Suppression d'un poste d'adjoint et modification du tableau du Conseil Municipal.

#### Le Conseil Municipal de la commune de Salles d'Angles,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-1, L.2122-2, L.2122-7-2 et L.2122-10 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026-04-03 en date du 22 mars 2026, fixant le nombre d'adjoints au Maire à quatre ;

Considérant la démission de la 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire, Mme BAURE-BOUTHOLEAU Corinne ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de déterminer le nombre des adjoints au Maire ;

Après en avoir délibéré,

#### **DÉCIDE**

##### **Article 1 :**

De supprimer un poste d'adjoint au Maire.

##### **Article 2 :**

De fixer désormais à trois le nombre d'adjoints au Maire de la commune.

##### **Article 3 :**

Le tableau du Conseil municipal est modifié en conséquence comme suit :

<b>Rang</b>	<b>Nom et prénom</b>	<b>Fonction</b>
Maire	GERON Marcel	Maire
1er adjoint	RONDEAU Bernard	Adjoint
2ème adjoint	BONNORON Christine	Adjoint
3ème adjoint	MOURGERE Géraud	Adjoint

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 21/05/2026

Le Maire  
Marcel GÉRON

